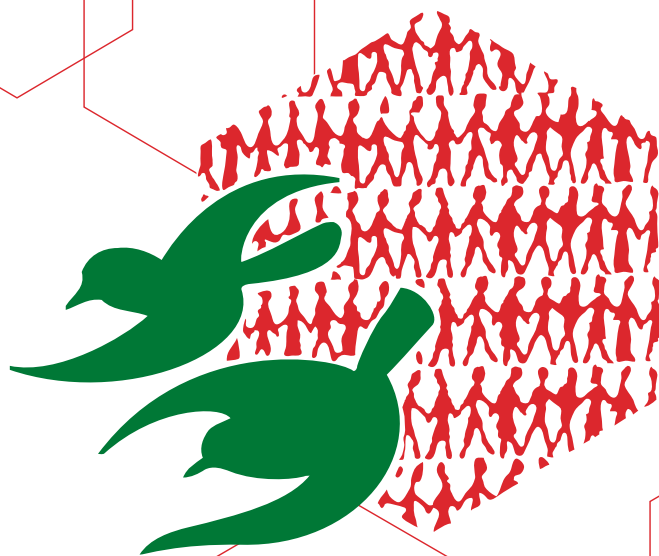


# Croissance démographique et urbanisation

## Politiques de peuplement et aménagement du territoire

*Séminaire international de Rabat (15-17 mai 1990)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

**AIDELF**

# Croissance urbaine et politique de peuplement au Niger

**Manzo MAHAMANE**

Ministère de l'Équipement, Niamey, Niger

Parmi les populations du Sahel, celle du Niger a un des plus forts taux de croissance. En 1977, le taux de natalité était estimé à 52 p. 1 000 et celui de la mortalité à 25 p. 1 000, soit un taux annuel d'accroissement naturel de 2,7%, valeur conforme à la croissance apparente observée entre le recensement de 1960 et celui de 1977. Cependant, ce taux de croissance va en augmentant : il est passé d'environ 2,6% au début des années 1960 à près de 2,8% en 1980, et selon les Nations Unies, il s'accroîtra au cours des prochaines années pour atteindre 3% en 1990. Ce taux de croissance signifie une augmentation de plus de 150 000 personnes par an et une population d'environ 10 millions à la fin du siècle, soit un doublement du nombre d'habitants entre le recensement de 1977 et l'an 2000.

Comme celle des autres pays du Sahel, la population nigérienne est très jeune : 45% des Nigériens ont moins de 15 ans, près de 56% moins de 20 ans. D'autre part, elle a tendance à rajeunir et est très inégalement répartie dans le pays : 75% de la population sont concentrés dans le Sud du pays et occupent environ 20% du territoire national.

La croissance des centres urbains, et surtout celle de la ville de Niamey, est très importante. Entre 1960 et 1980, le poids démographique de la capitale et des quatre autres villes principales (Agadez, Maradi, Tahoua et Zinder) et de la nouvelle ville minière d'Arlit, est passé de 3,2% à 9,3%. Et ce taux ne fait que s'accroître. On estime que ces six centres représenteront 16,6% de la population totale en 1990. La seule ville de Niamey aurait ainsi plus de 800 000 habitants et regrouperait 12% de la population du Niger.

## I.- Le contexte général de l'urbanisation au Niger

### 1) Les données démographiques

La population nigérienne est inégalement répartie à travers le pays. En dehors d'Agadez et d'Arlit, toutes les principales villes sont situées le long de la frontière avec le Nigeria et des deux côtés du fleuve Niger, où les terres sont cultivables. Des taux de natalité plus élevés parmi les populations agricoles, la sédentarisation des nomades ainsi que les tendances migratoires tendent à accélérer la concentration de la population et le processus d'urbanisation dans le sud du pays :

- Arlit, cité minière au nord du pays, inexistante il y a vingt ans, construite pour 5 000 habitants, dépasse aujourd'hui les 25 000 habitants.
- Agadez, touchée par le développement minier, mais aussi par le processus de sédentarisation, a vu sa population quadrupler depuis 1960.

- Dosso est passée de 10 000 habitants en 1977 à près de 25 000 aujourd'hui.
- Des villes comme Maradi, Zinder, Tahoua ont un taux de croissance annuelle de 7 % et une population qui double, en conséquence, tous les dix ans.

En 1972, la population de Niamey était estimée à 110 000 âmes et les hypothèses alors faites envisageaient entre 129 000 et 174 000 habitants pour 1977. Or, ces prévisions furent largement dépassées, puisque 225 000 personnes furent recensées en 1977. Dans l'hypothèse d'un taux de croissance annuel de 10 % pour la capitale, le Ministère du Plan prévoit une population de 400 000 habitants en 1983 et de 780 000 en 1990. Cette dernière estimation de la future population de Niamey apparaît basse si l'on fait référence au taux de croissance annuel relevé entre 1960 et 1977, 11,1 %. Avec ce taux de 11,1 %, Niamey dépasserait 885 000 âmes en 1990 et un million en 1992.

En décembre 1981, l'étude démographique effectuée dans le cadre de l'établissement du Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisation (S.D.A.U.) de Niamey a montré que la capitale avait une population de 241 000 habitants, et comptait pour 35 % dans la population urbaine du pays. Sept villes (Zinder, Maradi, Tahoua, Agadez, Birni N'Konni, Tessaoua et Dogondoutchi), de plus de 10 000 habitants, regroupent 32 % de la population urbaine du pays. Les 33 % restants se répartissent entre 17 centres de 5 à 10 000 habitants (20 %) et 17 centres de moins de 5 000 habitants. La population urbaine du pays se répartit donc par tiers dans la capitale, les villes de plus de 10 000 habitants et les centres de moins de 10 000 habitants.

Ce constat permet d'espérer pour l'avenir, moyennant une politique adéquate d'aménagement du territoire, un développement harmonieux de l'armature urbaine.

#### • *Le cas particulier de Niamey*<sup>(1)</sup>

Les données ci-après sont extraites de l'enquête socio-économique réalisée en 1981, dans le cadre du S.D.A.U. de Niamey. Cette enquête a exclu de sa base de sondage, d'une part, la population rurale englobée dans le périmètre de Niamey lors du recensement général de la population de 1978, d'autre part, la population dite « comptée à part » (casernes, internats, hôpitaux...), pour ne considérer que des ménages ordinaires.

Par ailleurs, compte tenu de l'époque à laquelle a été réalisée l'enquête (septembre 1981), il a été impossible de saisir la population flottante, absente en raison de son déplacement vers le milieu rural.

Les mouvements saisonniers affectant une partie de la population de Niamey sont peu connus. Cependant, ces mouvements touchent plus les femmes car, à l'époque de l'enquête, on a enregistré des rapports de masculinité anormaux pour certains quartiers. Or, ces rapports de masculinité ne résultent pas d'une migration typiquement masculine et ne sont pas toujours cohérents avec le taux de croissance du quartier ou avec la proportion de population d'âge actif.

Les quartiers contigus de Lacouroussou/Kalley, Nouveau Marché/Cimetière, Grand Marché/Ouest et Boukoki concentrent plus de 50 % de la population, constituant ainsi le noyau le plus peuplé de la ville. Trois autres quartiers dépassent 15 000 habitants :

<sup>(1)</sup> Population de Niamey : situation actuelle et perspectives, R.O.C. International dans le cadre du S.D.A.U. de Niamey en 1981.

Gamkallé/Zone Industrielle (16253 habitants) sur la rive du fleuve, Yantala-Goudel à l'extrémité Ouest de la ville (16480 habitants) et Talladjé à l'extrémité Est de la ville (19039 habitants). Les 11 autres quartiers ont une population qui varie entre 2500 et 9500 habitants et ne représentent que 28 % de la population totale. Mis à part son noyau central, le peuplement de la ville apparaît donc assez discontinu.

Les taux de croissance calculés reflètent de fortes variations selon les quartiers : très élevés pour les quartiers nouvellement lotis et les extensions (Boukoki, extensions Nord-Est et Nouveau Plateau), ils sont nettement plus faibles pour les quartiers anciens tels que Plateau où même négatifs à Zongo/Maourey. A trois exceptions près (Zongo, Niamey Bas, Plateau), ils excèdent largement le taux de croissance naturelle, qui peut être estimé pour Niamey à 3,5 %. On mesure là l'importance de l'apport migratoire dans la croissance de la ville.

Pourtant, il y a quelques années encore, hormis peut-être la capitale, on ne pouvait dire que les villes exerçaient une grande attraction sur la population rurale. Ainsi, en 1960, sur les 94,4 % de la population rurale, un cinquième était nomade. En 1981, la population rurale ne représentait que 86,7 % du total et la proportion de nomades était tombé à 13,7 %. D'ici 10 ans, plus de 20 % de la population vivra dans les villes. Au rythme actuel de croissance, la population urbaine aura doublé en 10 ans, passant d'environ 700000 personnes en 1980 à 1550000 en 1990. Bien que lente, la tendance vers l'urbanisation résulte d'un taux moyen de croissance des villes d'environ 8 % par an, quand le taux de croissance de l'ensemble de la population rurale n'est que de 1,8 %, celui des populations nomades étant, pour sa part, inférieur à 1 %.

## 2) Les conditions économiques<sup>(2)</sup>

Depuis 1975, le pays enregistre un taux réel de croissance de plus de 7 % et subit parallèlement un changement structurel important qui l'oriente vers une économie dualiste dont le développement dépend, dans une très large mesure, de l'exploitation minière.

L'agriculture demeure toujours l'activité principale d'environ 90 % de la population, mais l'exploitation de l'uranium est considérée comme le facteur primordial dans l'évolution de l'économie nigérienne. Le secteur minier représentait 1,8 % du produit intérieur brut (PIB) en 1974; 8,8 % du PIB, 60 % des exportations et un tiers du budget national en 1977; 12 % du PIB et 80 % des exportations en 1980. La chute du prix de l'uranium sur les marchés mondiaux a réduit la contribution du secteur à environ 7 % du PIB en 1981. La croissance du secteur minier a eu aussi un impact direct sur les secteurs de la construction, des transports et des services.

Selon le recensement de 1977, la population potentielle active du Niger, par définition celle âgée de 16 à 60 ans, était de 2537000 personnes : la grande majorité était illettrée et seulement 55 % de ces dernières avaient déclaré une activité économique; 154000 personnes, dont 20000 femmes, travaillaient dans les principaux centres urbains. Aujourd'hui, on estime que plus d'un million et demi de personnes ont un emploi; 1320000 dans les campagnes et près de 190000 dans les villes.

(2) Les données de ce chapitre sont tirées du document relatif à la politique nationale réalisé par Axel Jehome, urbaniste conseil, dans le cadre de la convention 683-0224 d'assistance technique de l'U.S.A.I.D. et de l'enquête sur le secteur non structuré à Niamey - BIT 82.

### 3) Structure sectorielle de l'emploi

C'est grâce à l'existence d'un secteur non-structuré dans les centres urbains que le flux de main-d'œuvre est partiellement absorbé. Ce secteur est, à la fois, le résultat et la cause de l'expansion urbaine. Le résultat, car le secteur moderne ne peut procurer suffisamment d'occasions de travail, et la cause, car il facilite l'immigration en créant des emplois pour une main-d'œuvre non qualifiée et permet ainsi à une population à bas revenus d'avoir accès à certains services.

Le Bureau international du Travail (BIT) estimait qu'en 1976, près de 50% de la population active de Niamey et plus de 75% de celle des villes secondaires étaient employés dans le secteur informel. En 1981, le Ministère du Plan, dans son recensement des établissements à Niamey, estimait pour sa part que plus du tiers de la population active de la ville exerçait une activité informelle.

La position primordiale du secteur du bâtiment et des travaux publics et sa forte croissance l'ont conduit à devenir le moteur de la progression de l'emploi salarié et non-salarié jusqu'en 1981, date à laquelle le niveau de construction a commencé à fléchir. Le secteur des mines a également connu une progression rapide : 226 employés en 1968, 2230 en 1977 et environ 3500 en 1981. La chute du prix de l'uranium a marqué la fin d'une croissance rapide du secteur.

En 1977, on a recensé 49000 personnes employées dans le secteur secondaire, dont une majorité dans la construction et les travaux publics, et 106000 personnes dans le secteur tertiaire. Dans cet ensemble, à peu près un tiers des individus étaient salariés, tandis que le reste appartenait au secteur informel.

## II.- Le développement urbain de Niamey : étude de cas

### 1) L'organisation actuelle

Avec un peu plus d'un demi-siècle d'existence seulement, Niamey a connu un véritable accroissement de la population depuis une dizaine d'années environ. La ville compta d'abord environ un millier d'habitants, au moment de sa création en tant que capitale coloniale (1926); puis 6270 habitants, lors du premier plan d'aménagement en 1937; ensuite 11800, au moment du plan de P. Herbé en 1952; et enfin 42000, lors de l'établissement du plan de Kalt, Pouradier, Duteil et Raymond. Toutes les dispositions laissaient entrevoir la naissance d'une grande ville, qui vit encore aujourd'hui, pour partie, sur des aménagements anciens. Les grandes parties de la ville continuent d'assurer leurs fonctions initiales : Niamey-Haut, ville de société et d'économie africaines; Niamey-Bas, ville commerciale moderne aménagée pour recevoir les grands équipements urbains, les zones d'activités modernes, les logements collectifs; le Plateau, ville de l'administration centrale du pays. Une quatrième ville est née récemment, de l'autre côté du fleuve : la ville universitaire, encore marginalisée, comme son contexte bâti actuel.

Les aménagements urbains ont porté, pour l'essentiel, et pendant longtemps, sur le Plateau. Le quartier résidentiel et administratif semble loin d'être saturé si l'on considère les terrains encore disponibles au nord et les terrains récupérables par démolition des anciennes maisons.

Plus rapide a été la croissance de Niamey-Haut, dont le développement semble s'être toujours centré autour du marché central de chaque époque.

Le marché a existé à l'origine de la ville, près du fleuve, avant la création du Petit Marché en 1936, puis, la ville grandissant et les besoins augmentant, il y eut transformation du champ de foire en marché à partir du début des années 1950; et enfin son installation définitive, vers 1960, en Grand Marché-Gare Routière, lieu d'aboutissement et de départ des personnes et des produits, le terme marché désignant ici la zone commerciale centrale.

Aujourd'hui très saturée, cette zone a déjà vu une partie de ses activités déplacées en périphérie : renforcement du Nouveau Marché, création du Marché aux Céréales, gare routière en construction sur la route de Filingué. L'augmentation de la densité urbaine dans tous ses aspects (logements, transports, stockages, etc.) va probablement congestionner progressivement la zone centrale actuelle du Grand Marché et entraîner une part importante de l'activité commerciale centrale vers la périphérie, notamment vers la future gare routière. Une grande partie de la ville semblant s'être organisée autour de cette activité commerciale centrale, cette fonction commerciale a pris, au cours des deux dernières décennies, une place prépondérante dans le développement spatial urbain, au détriment de la fonction administrative.

Il est généralement admis que les villes ont un « centre de gravité » situé, en général, à proximité de la fonction centrale urbaine et, dans le cas de Niamey, ce « centre de gravité » coïncide avec l'actuel Grand Marché.

## 2) L'évolution future

En considérant la perpétuation du mécanisme actuel de concentration des limites urbaines autour de la fonction commerciale centrale et la tendance de cette fonction à se déplacer, progressivement, de l'emplacement du Grand Marché actuel vers la gare routière de la route de Filingué, il se dégage une hypothèse de rayonnement ou de limites de la ville future à un horizon choisi : la ville d'un million d'habitants, par exemple. Ce raisonnement à l'aspect mécaniste doit être corrigé en fonction des autres paramètres urbains, détectés et analysés, en cours d'étude. Il peut cependant constituer un indicateur d'une grande tendance de développement spatial.

A l'analyse de la croissance du périmètre urbain, entre 1960 et maintenant, on constate, pour la ville, deux périodes d'augmentation de surface, la première allant de 1960 au début des années 1970. La seconde se caractérise par une accélération de l'augmentation de superficie, notamment à partir de 1972-1975. La grande sécheresse de 1969-1973 a joué un rôle notable dans l'augmentation de la population, et donc dans l'extension urbaine, à travers, probablement, le déclenchement d'une migration rurale-urbaine. La construction du pont sur le Niger a de plus offert à la ville un vaste ensemble de terrains sur la rive droite à une distance raisonnable du centre commercial et du centre administratif. La ville a ainsi atteint une surface de 5 300 hectares.

Au moment de l'indépendance, l'essentiel de la ville était constitué par la zone du Plateau; la consommation moyenne d'espace par habitant était alors d'environ 250 m<sup>2</sup>. Elle sera ramenée à 115 m<sup>2</sup> en 1978, signe d'une densification moyenne importante. Les quartiers plus populaires de Niamey se sont un peu étendus suivant un mode d'occupation de l'espace plus dense. Cette consommation d'espace atteindrait 90 m<sup>2</sup> par habitant vers 1990-1995. Dans l'hypothèse d'un taux de croissance de 10% par an, la ville pourrait compter un million d'habitants vers 1995 et sa superficie atteindre 9 000 hectares.

Pour une population quadruplée entre 1978 et 1995, la ville triplerait à peine sa superficie, signe d'une plus forte concentration.

a) La direction du développement spatial urbain

L'hypothèse développée plus haut a permis de montrer comment le centre de gravité urbain pourrait se déplacer en direction de la gare routière de la route de Fingué, cette dernière constituant le centre relais du centre actuel.

La ville d'un million d'habitants atteindrait deux limites : la ville dense situerait ses limites à environ 7 km du nouveau centre de gravité, les quartiers les plus éloignés se situant à 11 km de ce même centre.

De cette hypothèse de développement spatial on retiendra, entre autres, que :

- le développement le long de la route de Tillabéry n'aurait pas de conséquence grave quant à l'alimentation en eau de la ville. Cependant, il existe des risques de pollution du fleuve, en amont de la station de pompage, par certaines concentrations périphériques d'habitat spontané;

- sur la rive droite, l'extension laisse une large part aux cultures, avec une utilisation rationnelle des terrains en vue de l'installation de trames agricoles péri-urbaines;

- le deuxième pont se situe obligatoirement en aval du pont Kennedy;

- la forêt de l'hippodrome devient un parc urbain aménagé;

- les terrains d'aviation sont dans la zone urbanisée;

- la zone industrielle prend une position plus centrale dans la ville.

Il est important de s'interroger sur les avantages et les inconvénients de la direction prise par le développement urbain. En particulier, quelle importance relative souhaite-t-on donner aux deux rives du fleuve Niger?

Trois projections A, B, C de la population urbaine ont été réalisées<sup>(3)</sup>. La première (A) fait passer la population urbaine de 743 000 habitants en 1980 à 3,1 millions en l'an 2000 et à 5,7 millions en l'an 2010. Dans la seconde (B), la population des villes passe de 2,8 millions en l'an 2000 à 4,5 millions en 2010. Enfin, dans la troisième variante (C), la population urbaine atteint 2,5 millions en l'an 2000 et 3,6 millions en 2010.

b) Projection de la population de Niamey

Au taux de croissance actuel de 10 % l'an, Niamey comptera 1,5 millions d'habitants à la fin du siècle et 3,9 millions en 2010.

En supposant que la population de la capitale représentera toujours 30 % de la population urbaine (comme en 1980), les trois projections précédemment mentionnées donnent, pour Niamey, les résultats suivants : avec la projection A, Niamey passerait de 223 000 habitants en 1980 à 915 000 en l'an 2000 et à 1,7 million en 2010; avec la projection B, sa population atteindrait 829 000 en l'an 2000 et 1,4 million en 2010; enfin, avec la projection C, elle serait de 742 000 habitants en l'an 2000 et de 1,1 millions en 2010.

<sup>(3)</sup> Source : *Les effets des facteurs démographiques sur le développement social et économique*, The Futures Group, 1983.

Selon l'étude du Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (R.O.C. International 1981)<sup>(4)</sup>, Niamey représentait, en 1978, 4,3% de la population du pays. Elle représenterait, en l'an 2000, 10,7% selon l'hypothèse haute, 9,6% selon l'hypothèse moyenne et 8,5% selon l'hypothèse basse, ce qui, dans tous les cas, équivaut à une très forte poussée de l'urbanisation, la capitale n'étant pas seule bénéficiaire de la dynamique urbaine.

En supposant que Niamey continue à drainer, comme c'est le cas actuellement, 35% de la population urbaine, le taux d'urbanisation du Niger oscillerait entre 25% et 30% en l'an 2000. Comparativement aux pays de la Basse-côte (Nigéria en particulier), ce taux est relativement faible, mais, compte tenu du caractère essentiellement rural du Niger actuel, cette urbanisation apparaît très rapide et n'ira pas sans entraîner des mutations profondes.

Dans tous les cas, on s'aperçoit que la population de Niamey aura presque triplé aux environs de l'an 2000.

### III.- Les implications de la croissance future de la population urbaine

#### 1) Les logements et les infrastructures

Dans les vingt ans à venir, les Nigériens devront trouver les moyens de loger plus de deux millions de paysans et, pour les citadins, de construire et d'équiper un nouveau Niamey tous les deux ans. Avec un triplement de la population de la capitale, on pré-suppose la construction d'un minimum de 5 millions de mètres carrés de nouveaux logements. Il y aura soit forte densification des quartiers existants, soit création de 60000 nouvelles concessions qui, avec la densité d'aujourd'hui, couvriraient près de 10000 hectares. Les besoins sont donc immenses et nécessitent d'importants investissements.

A Niamey, pour anticiper sur la croissance future, l'offre de logements urbains, entre 1985 et 1990, aurait dû se chiffrer à environ 30000, pour une superficie totale de 2 220 hectares (voirie, équipements de quartiers, espaces verts compris) et pour un coût d'équipements minimum d'environ 4 321 600 000 francs.

#### 2) L'armature urbaine

Pour un pays, elle désigne l'ensemble hiérarchisé des villes qui assurent les services administratifs, culturels et commerciaux. Elle réalise donc la synthèse des notions de hiérarchie (distinction de plusieurs niveaux de ville), d'aire d'influence (rayonnement et attraction des pôles urbains de la zone environnante) et de niveau de services (accroissement de la diversification des services rendus en fonction de l'importance de la population cliente).

Au Niger, au recensement général de 1977, on a défini comme centre urbain toute localité de plus de 2500 habitants où se trouve, soit un chef-lieu de département et/ou d'arrondissement, soit un poste administratif. Matankari, avec 6000 habitants, mais dépourvue de rôle administratif moderne, est ainsi exclue de cette définition, contrairement à la « ville de Bilma » qui ne compte que 2700 habitants.

<sup>(4)</sup> *op. cit.*



La communauté urbaine de Niamey, 7 chef-lieux de département et 35 arrondissements composent l'armature urbaine du Niger.

En considérant 5 000 habitants comme limite inférieure d'un centre urbain, la population urbaine du Niger, en 1980, représentait 12,7 % de la population totale et devrait en représenter 21 % en 1990. Elle serait concentrée à Niamey, dans les villes minières de l'Air et dans les chef-lieux de préfecture (Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua et Zinder). Ces derniers ont une influence politique et administrative indéniable, mais leur taux de croissance et leur importance économique varient grandement. Zinder et Maradi, avec plus de 80 000 habitants chacune, ont un taux de croissance de plus de 6 %; Diffa, dans un département peu habité, n'a que 5 000 habitants environ et un taux de croissance de 4 %. Les investissements miniers dans l'Air ont permis à Agadez de quadrupler sa population entre 1960 et 1985 et de dépasser aujourd'hui 30 000 habitants. Tahoua, avec plus de 50 000 habitants et la perspective de la réalisation de la route transsaharienne, connaîtra un taux de croissance de plus en plus élevé. Dans le cadre du futur chemin de fer Parakou-Niamey, il en ira de même pour la ville de Dosso et ses 20 000 habitants. Conçue en 1968 pour 5 000 habitants et aux fins d'exploitation de l'uranium, la ville d'Arlit-Akokan comptait près de 4 000 habitants en 1971; elle ne cesse de croître.

En 1977, à l'exception de Birni N'Konni (15 000 habitants) et de Dogondoutchi (10 000 habitants), les autres centres urbains avaient entre 5 000 et 9 000 habitants. Il s'agit surtout de villes administratives et commerciales, dont le taux de croissance est en moyenne de 4 % par an. Le développement démographique de ces centres urbains s'accompagne de problèmes de logements et d'infrastructures urbaines et pose, voire impose, d'importantes questions, quant au coût pour l'État et la collectivité de la construction des équipements publics, quant à la variation des coûts d'urbanisation en fonction de la taille des villes, quant au coût d'une urbanisation dense comparativement à une urbanisation dispersée.

Des réponses à ces questions dépendra la mutation de ces centres urbains en cadres de vie agréables pour les populations qui y séjourneront durablement.

#### IV.- Stratégie au vu des tendances démographiques

Les caractéristiques démographiques de la population du Niger en général, et même de la ville de Niamey, sont, pour l'instant, assez mal connues. Cependant, le recensement général de la population de 1977 a comblé bien des lacunes, comme le fera certainement celui de 1988 en cours d'exploitation.

##### 1) Taux de croissance démographique et migratoire

Une stratégie, au vu des tendances démographiques, passe par la maîtrise de la croissance naturelle de la population et des migrations. Au Niger, au cours des trente dernières années, le taux de natalité est resté stable : 53 p. 1 000 en 1950, 52 p. 1 000 en 1980. Le nombre moyen de naissances par femme est actuellement de 7 environ. Le taux de mortalité est tombé de 31 p. 1 000 pendant la période 1950-1955 à 21 p. 1 000 en 1980 et cela grâce aux mesures de santé publique mises en place depuis plus de trente ans.

La fécondité élevée et le déclin de la mortalité expliquent le taux élevé de croissance démographique du Niger. Dans l'hypothèse du maintien du niveau actuel de la natalité et d'une baisse continue de la mortalité grâce à l'amélioration des services de santé, le taux d'accroissement naturel de la population passerait de 4,5% par an d'ici l'an 2010 à 4,7% en l'an 2030. Ces projections démographiques s'appuient sur les différents paramètres de la croissance de la population, à savoir la natalité, la mortalité mais aussi les migrations. Or, les migrations sont des phénomènes susceptibles de fluctuer brutalement en réponse à la conjoncture économique, par exemple. Certains de leurs déterminants sont totalement imprévisibles. C'est dire que la part de la croissance urbaine due au solde migratoire, est susceptible d'oscillations brutales dans le temps dont ne peuvent rendre compte les projections.

En fait, les données fiables sur l'exode rural et les migrations à travers les frontières du Niger sont pratiquement inconnues. Certaines études simplifient le problème en considérant un taux de migration nul. Il conviendrait de revoir cet aspect et de disposer de données plus fiables sur cette migration.

## **2) Le développement urbain dans le cadre des priorités nationales**

### *a) Situation de l'urbanisme*

Légalement, le développement urbain ne doit s'effectuer que selon des plans officiels : Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme, plans directeurs, plans de lotissement, plans de restructuration, plans de rénovation, etc.

Seules les villes de Niamey, Zinder, Maradi, Tahoua disposent à l'heure actuelle d'un Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme officiellement approuvé.

La prise en charge concrète des problèmes d'urbanisme a été tardive. La législation dans ce domaine n'a pas été modifiée depuis plus de 20 ans. Les données en la matière sont inexistantes ou ont un caractère aléatoire et périmé lorsqu'elles existent. La programmation des équipements socio-culturels (établie et exécutée par les ministères concernés), sur laquelle s'appuient les études d'urbanisme, est sommaire, la mise en place des infrastructures se faisant au coup par coup.

### *b) Objectifs et politiques*

A long terme, l'organisation d'un urbanisme prévisionnel reste toujours la priorité, tout en tenant compte des réalités économiques du moment et des possibilités de l'Etat.

Dans l'immédiat, il s'agit de combler le retard accumulé, en sortant de la phase « d'urbanisme de rattrapage ». De nombreux plans d'urbanisme ne sont pas encore appliqués ou le sont avec beaucoup de retard. La viabilisation des terrains lotis, objectif des plans de développement nationaux, n'a pu être mise en application faute de moyens financiers localement suffisants. Or, la viabilisation des zones loties reste une finalité essentielle des actions d'urbanisme, et l'Etat doit pouvoir intervenir, afin d'aider les collectivités locales pour l'amélioration des quartiers anciens et l'équipement des quartiers d'extension.

Fait reconnu, l'inégalité de la répartition de la population au Niger se manifeste aussi dans le phénomène d'urbanisation : la population de la capitale a bénéficié d'un niveau supérieur d'investissements structurels et dispose d'un meilleur accès à l'eau, à

l'électricité, aux installations sanitaires, à l'éducation... que la population des centres secondaires.

Cependant, la capitale est bien connue pour ses insuffisances dans le domaine de l'habitat, des transports et de l'emploi (problèmes du chômage), insuffisances qui rendent l'Etat désireux de ralentir la croissance de la population. D'où la nécessité d'une politique d'aménagement du territoire dont l'objectif principal serait la réduction des disparités économiques entre les régions.

Le sous-équipement des centres urbains secondaires est notoire. Il est l'une des causes du retard de développement économique de ces centres. Ce sous-équipement se manifeste par la faible urbanisation des régions, l'inégale densité de la desserte routière, l'insuffisance des équipements d'intérêt général (installations et réseaux électriques, écoles, dispensaires, installations de divers services administratifs, commerces, etc.), la difficile implantation de l'industrie. La décentralisation des activités industrielles vers les centres secondaires doit favoriser le développement économique de ces centres.

Si le problème de sous-équipement des centres secondaires n'est pas résolu, la croissance démographique de la ville primaire qu'est la capitale connaîtra une intense accélération. L'aménagement du territoire doit également comporter un volet «politique de l'emploi». D'autre part, le Niger étant un pays enclavé, ne faudrait-il pas songer à un aménagement du territoire élargi du cadre géographique national à l'espace sous-régional, dans le contexte d'accords de coopération entre états voisins? Des exemples tangibles comme la route transsaharienne, le programme de télécommunication du Lip-tako-Gourma ne confirment-ils pas cette tendance à l'aménagement du territoire élargi?